

Jogues. Le Livre bleu embrasse toutes les branches de notre administration; ce n'est plus seulement le relevé des actes du gouvernement, c'est pour ainsi dire le compte par fait et avoir de la nation, avec son actif de biens et son passif de maux; le bilan est tracé par le caissier responsable. Cette lecture est une longue mais indispensable étude pour tous ceux qui s'occupent de politique ou d'histoire et que les affaires du pays ne laissent pas indifférents.

Le Sénat et le Corps législatif se sont tous deux occupés hier de fixer l'ordre de la discussion des interpellations. Après un débat d'une demi-heure, il a été décidé par le Corps législatif que la question romaine serait, en particulier, traitée avant les questions générales de politique extérieure, et que la discussion commencerait le 2 décembre. Il résulte de quelques paroles prononcées par M. Thiers qu'en étudiant les affaires d'Allemagne, il se propose d'aborder également l'examen des affaires d'Italie. Le Sénat a fixé à vendredi l'ouverture de la discussion sur la question romaine: il est douteux que dans son enceinte le débat puisse être aussi complet qu'au Corps législatif, car toutes les opinions ne s'y trouvent pas représentées.

Ainsi grâce aux prochains débats des Chambres et à l'effort que tente la diplomatie, c'est la question romaine qui va occuper l'opinion pendant une quinzaine de jours. En ce moment, on dit que toutes les puissances ont accepté en principe le projet de conférence, mais il paraît que le gouvernement français devra préalablement exposer les bases des futures délibérations. Or, tant que ces bases n'auront pas été admises par les puissances, la réunion du Congrès demeure problématique, et il est curieux de constater que le parti radical et le parti catholique s'accordent sur ce point. C'est ainsi que l'Union dit ce matin: « Ne croyons à la conférence que quand nous la verrons. »

Hier la commission qui examine le nouveau projet de loi sur la réorganisation de l'armée a entendu M. Rouher et le maréchal Niel. On dit qu'elle propose quelques modifications importantes. Il paraît qu'il va être définitivement construit dans la salle des séances, au Luxembourg, une tribune dans laquelle pourront venir comme auditeurs un certain nombre de députés.

Je crois pouvoir affirmer que le bruit de la retraite de M. Haussman est erroné. L'affaire des usiniers, aujourd'hui pendante devant les tribunaux, se terminerait par une transaction.

M. le comte de Flahaut, qui vient de perdre sa femme, serait résolu à donner sa démission de grand chancelier de la Légion d'honneur. Il serait remplacé par le maréchal Randon. Le maréchal de MacMahon, que l'on disait destiné à un poste créé pour lui et d'une grande importance, vient à Paris pour régler, selon l'usage, avec les autres généraux les tableaux d'avancement pour les officiers supérieurs.

Le Courrier français vient de se voir retirer l'autorisation de vente sur la voie publique. L'arrêté est signé par M. Pinard; et c'est, si je ne me trompe, le premier acte portant sa signature qui soit rendu public.

Le Journal des Villes et Campagnes avait annoncé que le nouveau ministre avait maudé auprès de lui plusieurs directeurs de journaux de Paris et les avait engagés à modérer le ton de leurs polémiques. L'Union déclare fièrement qu'elle n'a entendu parler de rien d'analogue. Ce qui ne prouve pas que le fait soit faux.

On constate que la majorité des journaux qui se fondent ou qui vont paraître dans les départements appartient au parti catholique.

Nous avons cette semaine au théâtre une nouveauté et un succès, Robinson Crusoe, à l'Opéra Comique. La musique d'Offenbach qui ne plait pas à tout le monde, a cependant quelques inspirations qui plairont aux plus difficiles.

Chapard ne désignait jamais autrement les locataires de la maison.

« Je ne puis pas trop me plaindre; grâce à Mme Chapard, le service est assez doux. Vous savez quelle a été le malheur d'être para... comment dit-on?... paralytique. »

— Paralytique, rectifia Dubois.

— Eh bien! oui, paralysée enfin, ce qui fait qu'elle garde forcément la loge, et me permet, par conséquent, de venir de temps en temps prendre une langue ici.

— Comment? prendre une langue... ?

— Et oui, causer.

— Ah bon! prendre une langue.

— C'est ce que je vous dis. Je sais bien qu'en rentrant je trouve le travers de la médaille, l'humeur de maman Chapard n'est pas toujours au beau fixe; mais bast! les plus beaux ciels ont leurs nuages.

Chapard était légèrement romantique.

« Quand je dis maman Chapard, c'est une manière de parler, ma source devant s'éteindre avec moi. »

Dubois pestait, le sourire sur les lèvres.

« Mais vos clients, vos clients? »

— Bonnes gens pour la plupart, peu d'enfants, pas de chiens.

— Et les mœurs?

— Oh! pour quant à ça, maison modeste. Mme Chapard et moi n'aimons pas les déportements, nous enverrions de suite

Paris, 25 novembre.

Je vous ai prévenu que pendant quinze jours au moins nous ne sortirions pas de la question romaine, et il faut sur ce sujet que nous nous préparions à la patience et ne nous irritions pas des redites. Donc, je ne puis que vous répéter qu'on dit toujours les dispositions des puissances favorables au projet de conférence. On m'assure que le St-Siège est disposé à s'y faire représenter, mais qu'il ne dissimule pas son intention de protester contre les spéculations qu'il a subies, et il se retirerait du Congrès si les délibérations reposaient sur le maintien du status quo. Ce serait un motif pour le gouvernement français d'éviter de préciser à l'avance le point de départ des délibérations.

Je vous signalerai une dépêche annonçant que les troupes françaises ont commencé leur mouvement de concentration sur Civita-Vecchia. On dit qu'une des deux divisions va être immédiatement rapatriée.

Par contre, tous les renseignements divers qui nous arrivent d'Italie constatent que les armements sont poussés avec la plus grande activité dans toute la péninsule. Il y a plusieurs manières d'expliquer cette agitation militaire, et nous serions fort embarrassés de décider si c'est pour nous résister ou pour nous séconder. En Allemagne, on arme aussi avec une ardeur soutenue, et M. de Bismark n'agit jamais avec plus d'énergie que quand il ne parle pas. En France vous pouvez remarquer que la transformation de notre armement se poursuit avec activité, et ce n'est pas seulement en France, que l'on a été surpris de la promptitude du gouvernement à présenter le nouveau projet de loi sur la réorganisation de l'armée; et je puis constater que la commission du Corps législatif déploie un zèle très louable pour examiner les nouvelles propositions du gouvernement.

La Liberté publie ce soir sous la rubrique Dernière heure un petit entrefilet annonçant que l'Empereur réunit aujourd'hui à sa table les ministres et les maréchaux et qu'à l'issue du dîner il y aura un Conseil de guerre. Je ne doute pas des bonnes intentions de la Liberté, mais je crois qu'elle fera sagement de méditer la petite note que publie ce matin le Moniteur et de prendre garde de transformer des conversations plus ou moins suivies en un solennel conseil de guerre.

Le Prince Napoléon se tient depuis le discours d'Ajaccio à l'écart de la politique, et c'est tout au plus s'il a plusieurs fois porté depuis la parole dans les réunions du Conseil privé essentiellement secrètes. On prétend cependant qu'il serait résolu à traiter longuement dans le Sénat la question romaine et à plaider la cause de son intéressant beau-père. Mes renseignements particuliers sont tout contraires; et c'est pour prouver son détachement des affaires politiques qu'il n'a pas figuré à la séance impériale du 18 novembre. Il avait même l'intention de passer quelques semaines à Prangins.

Il est question en ce moment d'un remaniement considérable des circonscriptions électorales. On sait que l'opposition s'est plainte à plusieurs reprises du mode de formation de ces circonscriptions lors des élections générales de 1863: le gouvernement voudrait donc supprimer toute cause de grief en reconstituant les circonscriptions suivant un mode unique, en vue des élections prochaines.

On parle beaucoup depuis plusieurs jours de l'organisation des divers groupes dans le Corps législatif. La majorité, j'entends le groupe de députés qui se réunissent au commencement de cette année rue de l'Arcade, n'a pas encore révélé par un vote sa force actuelle. Le tiers-parti cherche à recruter des adhérents; l'opposition serre ses rangs, et M. E. Olivier n'est point rebuté par elle. Pourtant, à moins que de grands événements ne s'accomplissent au dehors on ne compte pas sur une dissolution pour 1868.

notre démission. De bons rentiers presque tous, et rentrés à dix heures.

— Il m'a semblé pourtant apercevoir parfois, à une fenêtre du second une jeune fille...

— Mlle Louise.

— Ah! elle s'appelle Louise, dit Dubois en remplissant jusqu'aux bords le verre de Chapard, que celui-ci venait de vider: c'est un joli nom.

— Moins chouette qu'elle encore; une jeunesse, en effet, dix-huit ans peut-être.

— Et les galants ne rôdent pas autour d'elle?

— Ah! bien oui, prenez-y garde, ils se saisissent bien reçus. Une Lucrèce, quoi! Les premiers temps, quelques flâneurs, des environs la suivaient bien, quand elle sortait, ce qui lui arrive du reste fort rarement, à l'exception du dimanche, où elle suit les offices; mais quand ils virent que ça ne mordait pas, ils cessèrent leurs manigances.

— Et il y a longtemps qu'elle habite chez vous?

— Un an bientôt. Elle est toujours seule, ne voit et ne reçoit personne, excepté moi.

— Oh!

— Ah, elle m'appelle quelquefois pour faire ses petites commissions; je lui porte son lait et ses œufs, le matin. Rien n'est

Un nouveau journal, l'Indépendance parisienne a été saisi aujourd'hui dans les kiosques.

Une rencontre à l'épée a eu lieu entre M. Vermorel, rédacteur en chef du Courrier français, et M. Anatole de la Forge, rédacteur du Siècle, un des bons tireurs de Paris. M. de la Forge a reçu deux blessures. On se rappelle que M. Vermorel avait refusé de se battre avec M. Granier de Cassagnac.

CH. CAHOT.

L'IMPOT SUR LES JOURNAUX.

Le timbre sur les journaux va être aboli en Prusse. On dit qu'il sera remplacé par un impôt sur les annonces; mais cette dernière question ne paraît pas encore tout à fait décidée. Avant de prendre une résolution définitive, le gouvernement prussien désire avoir l'avis de la presse. C'est pour les consulter qu'il vient d'inviter à une conférence les principaux rédacteurs des journaux politiques.

Bientôt, en France, vont être aussi discutées des lois sur la presse. Il est pareillement question, non d'abolir, mais de réduire l'impôt sur le timbre. L'idée de l'impôt sur les annonces, c'est-à-dire de l'impôt sur le revenu des journaux est parfaitement équitable. Mais sera-t-elle seulement étudiée? En tous cas, nous sommes certain d'avance que le gouvernement français se souciera assez peu d'avoir l'avis des journalistes. C'est un tort!

(Courrier Français.)

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

La crise commerciale qui atteint si fortement notre fabrique depuis longtemps, menace de se prolonger d'une manière fâcheuse pour tous les intérêts.

Nous apprenons que notre Chambre consultative, qui avait déjà profité de la visite de S. M. l'Empereur pour lui remettre un mémoire sur les causes de ce malaise, vient de se réunir spécialement pour s'entretenir de la même question.

Nous savons qu'elle a nommé une commission de cinq membres qui a pour mission de lui présenter un rapport précis sur la situation, et de déterminer, si faire se peut, quelle est la part d'influence que le traité de commerce exerce si malheureusement sur nos affaires.

La Chambre consultative veut appeler de nouveau l'attention du gouvernement sur les causes qui affectent plus particulièrement notre industrie.

J. REBOUX.

M. le Président de la Chambre consultative nous communique la lettre suivante qui lui est adressée par M. le Ministre du commerce:

Paris, le 23 novembre 1867.

« Monsieur le Président, il arrive fréquemment que des Consuls français à l'étranger, interrogés sur telle ou telle branche d'industrie nationale, ne peuvent répondre, faute de renseignements suffisamment précis. Frappé de cet inconvénient et désireux d'y remédier, un de ces agents vient d'exprimer la pensée que nos fabricants et nos exportateurs devraient, à l'instar des maisons anglaises, américaines, belges et allemandes, envoyer spontanément à nos consuls des prospectus et des prix courants de leurs produits. »

« L'observation est faite uniquement dans l'intérêt de nos industriels. Aussi, je pense, Monsieur le Président, que vous jugerez convenable de donner une certaine publicité à la présente circulaire. »

« Agréez, Monsieur le Président, l'as-

surance de ma considération très distinguée,

Le Ministre, de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, DE FORCADE. »

M. le Maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant:

Nous, Maire de la ville de Roubaix, Vu la loi des 14-22 décembre 1790, constitutive des municipalités;

Vu également les lois des 16-14 août 1790 sur l'organisation judiciaire; des 19-22 juillet 1791 sur l'organisation de la police municipale; du 28 septembre, 6 octobre 1791 sur la police rurale, et du 18 juillet 1837 sur les attributions municipales;

Vu enfin le livre IV du Code pénal, concernant les contraventions de police et les peines;

Considérant qu'il est utile, dans l'intérêt de la sécurité publique, d'adopter des dispositions de nature, à prévenir les causes d'incendie qui résultent de l'établissement des meules à proximité des chemins;

ARRÊTONS:

ART. 1er. — Il est défendu d'établir des meules de grains, paille ou fourrages à moins de 200 mètres des bâtiments ou à moins de 15 mètres des chemins ou sentiers publics.

ART. 2. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Fait à Roubaix, le 23 novembre 1867.

C. DESCAT.

Nous recevons par ministère d'huissier une lettre de M. Steiner, directeur des théâtres de Roubaix, Douai et Courtrai.

La réclamation de M. Steiner n'étant pas convenue en termes convenables, nous nous refusons à l'insérer.

Nous maintenons d'ailleurs tous les faits rapportés dans notre dernier numéro.

Lundi matin, vers une heure 1/4, un incendie s'est déclaré dans un des séchoirs de l'établissement de MM. Alfred Motte et Cie, rue des Longues-Hales. Le feu a pris, dit-on, à des matières de lin et de coton placées au-dessus d'un bec de gaz.

Au premier signal, la pompe de l'établissement, celles de MM. Motte Bossut et J. B. Dubarq, furent amenées et grâce aux efforts de personnes présentes tout danger avait disparu à l'arrivée des pompiers.

La perte s'élève à environ 10,000 fr. Il y a assurances à plusieurs compagnies.

Ce contre-maitre, M. E. Delbart, qui se trouvait dans le séchoir, au début de l'incendie, a été assez gravement blessé à la figure en voulant comprimer le feu.

Une foule nombreuse assistait hier dans l'église Saint-Martin à la messe Sainte-Cécile. La Grande Harmonie, dirigée par M. Heinevetter, en l'absence de M. V. Delannoy, indisposé, a exécuté d'une façon très-remarquable divers morceaux de son répertoire.

La Semaine Religieuse, de Cambrai, enregistre quatre nouvelles offrandes de 500 francs pour les zouaves pontificaux; ce qui porte le nombre à 350. Ces offrandes ont été envoyées par deux personnes de Lille, une de Tourcoing, et M. Dervaux-Ibled, de Wagnies-le-Grand.

A l'hôtel des monnaies de Paris, on frappe en ce moment les médailles d'or, d'argent et de bronze des lauréats de l'Exposition universelle, avec leurs noms en relief sur le cartouche supporté par deux génies.

Le journal La France raconte l'anecdote suivante qui intéressera sans doute nos lecteurs:

Une querelle fatièe, dont les suites ont été terribles, a beaucoup ému les voyageurs d'un compartiment de première classe du train mixte qui se rend à Ait-la-Chapelle par la ligne du Nord.

Un voyageur berlinois, M. le comte de H..., racontait les derniers événements survenus en Allemagne; un autre voyageur placé en face de lui, s'agitait visiblement à chacune des péripéties du récit trop partiel du conteur.

Le voyageur (baron de B..., colonel autrichien), fatigué du récit, ouvrit la vitre qui était de son côté, et pencha sa tête pour échapper aux détails prolixes du Prussien. Le conteur, se plaignant du froid, exigea la clôture de la vitre. « Vous craignez le froid, fit le baron piqué, mais obéissant, nous verrons bientôt s'il en est de même du feu. — Tout de suite, fit le comte de H... »

Le train s'arrêtait à Lille. Pendant l'heure d'arrêt, le baron B... courut à la caserne et pria deux officiers de lui servir de témoins. Le comte prit pour 46-moins deux de ses compatriotes, ses compagnons de voyage, et l'on se rendit à Mouscron. Là tous les voyageurs du compartiment descendirent et suivirent les adversaires.

Le duel devait avoir lieu au pistolet à vingt-cinq pas. Les adversaires furent placés. Au troisième coup frappé dans les mains, un coup de pistolet retentit, et le baron B... tomba, le genou brisé. Le comte quittait le terrain, disant dans une sourire: « Messieurs, excusez-moi, mais pressé de rentrer chez moi, je suis obligé de me retirer si je ne veux manquer le train. »

Le baron B... s'était redressé, s'appuyant sur une main. « Pardon, monsieur, fit-il, c'est mon tour de tirer; veuillez donc garder votre place. » Le comte de H... pâlit, mais obéit. Le baron tira et le malheureux berlinois, le crâne brisé, alla rouler sur le sol.

Un épicier du canton de l'église St-Christophe, à Tourcoing, place à son étalage, à l'exemple de beaucoup de ses confrères, certains objets faux, mais empreints d'un caractère de vérité: « C'est une mode générale aujourd'hui; demandez plutôt à ces dames qui ont toutes de si beaux cheveux. »

Or, notre épicier avait mis en évidence une superbe fromage de Hollande... en bois, que maître Corbeau n'eût jamais pu tenir dans son bec. Samedi dernier, à la tombée de la nuit, maître Renard, alléché, non par l'odeur, mais par la vue du susdit fromage, s'en empara, le mit sous son paletot, ou sous sa blouse, et s'enfuit avec sa proie.

Qui doit être bien confus? Cette fois-ci, ce fut le Renard.

(Indicateur.)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Président: M. LALLIER. — Ministère public, M. FRANKLIN.

Falsification de lait. — Six marchands de lait de Tourcoing sont attraités en police correctionnelle. Ce sont les nommés Louis Vermerlen, Vandeputte, Degryelle, Martial Delannoy, Louis et Virginie Hutten.

Louis Vermerlen, domicilié en Belgique, précédemment condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement, comparait devant le tribunal, tant pour faire opposition à ce jugement que pour répondre à une nouvelle accusation de falsification. Il est condamné à 15 jours d'emprisonnement et 50 fr. d'amende. Insertion du jugement dans deux journaux et affichage de 25 exemplaires.

Vandeputte et Degryelle sont condamnés pour le même délit, chacun à 15 jours

plus propre, plus gentil que son appartement qu'elle fait elle-même.

— Elle n'est donc pas riche?

— Je n'en sais rien. Cependant elle ne travaille que pour son plaisir à mille petites fanfreluches, même que mon épouse dit que ce sont des travaux de fée.

— Mais elle doit s'ennuyer toute seule?

— C'est possible, elle le cache bien en tous cas; car en faisant mes escaliers, le matin, j'entends son piano qui babille et sa voix qui garzouille, que j'en reste tout bête des heures entières à l'écouter, mais malheureusement sans rien comprendre.

— Et pourquoi?

— Parce qu'elle chante dans un parler inconnu, et, quoique concierge, je ne sais que le français.

Le romantique Chapard croyait être modeste.

« Vous ne lui connaissez pas d'autre nom que celui de Louise? »

— Ma foi non. En venant ici, elle a payé une année d'avance, et le propriétaire n'en ayant pas demandé davantage, je n'ai pas cru devoir me montrer plus difficile. Mais vous me faites jactancer là comme une vraie pie borgne contre mon habitude. Adelaïde doit tourner là-bas autour de la loge, dans son fauteuil à roulettes, comme une tigresse dans sa cage!

Oh! mon cher monsieur Dubois, comme vous avez bien fait de rester garçon! »

Les bouteilles vides expliquaient la courageuse retraite de Chapard, qui sortit titubant légèrement. Dubois rentra chez son maître, après avoir payé le prix de la consommation.

Georges n'entendit pas sur le tapis de sa chambre ses pas assourdis; la ravissante vision de chaque jour absorbait alors tous ses sens.

Dubois se glissant derrière le fauteuil du convalescent, lui dit à demi-voix: « Comme on lit bien la bonté du cœur sur la beauté de ce visage! »

— Oh! oui, répondit le jeune homme sans se retourner.

— Êtes-vous comme moi, monsieur Georges? j'avais deviné, aux contours de cette jolie bouche, qu'un chant de fauvette y devait habiter.

Montbrun déjà cherchait à lire dans les yeux du vieux serviteur.

« Tu sais quelque chose, lui dit-il, parle, mais parle donc. »

Dubois, qui ne demandait pas mieux, lui raconta la conversation qui avait eu lieu chez le marchand de vin entre Chapard et lui.

« Oui, c'est bien cela! c'est ainsi que mes rêveries me l'avaient créée. Cette nuance de douce mélancolie qui, comme un léger voile, recouvre ses traits ravissants, m'avait dit qu'en ce jeune cœur de douloureux échos devaient vibrer déjà.

Elle est seule, orpheline sans doute; celui qu'elle aimera régnera sans partage sur cette âme isolée, qui ne bat plus que pour des souvenirs. Louise, m'a-tu dit, Dubois; nom simple et touchant comme elle, mes lèvres aimeront désormais à te murmurer.

Un mystère, qu'elle ne veut point soulever, enveloppe sa vie; mais, quel qu'il soit, d'avance je suis certain que ce front pur ne peut rougir que de pudeur et d'innocence. »

Après quelques instants de muette contemplation, il continua:

« Non, ce n'est point une fleur des champs dont un oiseau, dans son vol rapide, a laissé tomber la graine au bord de la prairie; qu'un rayon de soleil a fait naître, et qui, sans soins, a grandi sous les brises caressantes du printemps; c'est une fleur venue sous des ciels plus élevés, dont une tendre mère a, d'un regard inquiet, couvé la naissance bête, protégée la chère croissance. Un malheur, sans doute, a causé sa solitude; qu'il me serait doux de la partager! Je voudrais être cette plante qu'elle arrose, que touche sa main, que caresse son timide regard.

Mais la voilà déjà qui fait, emportant avec elle, sans s'en douter, mon cœur tout plein ne son image, jusqu'à demain, je ne la verrai plus que dans ma pensée. »

Les jours s'écoulaient ainsi.

Louise avait depuis longtemps remarqué